

Traitement manuel du houblon japonais, du buddleja et de l'amorphe dans le cadre du marché « traitement HJ, BD, AF – PF 13. »

Sur le secteur amont (Vézénobre – Ners) l'ensemble des stations répertoriées ont été traité pour les trois espèces ciblées.

Sur l'aval, compte tenue de la forte colonisation de l'amorphe, celle-ci n'a pas été traité. Le houblon à été traité sur certaine zone représentative et différentes techniques ont été utilisées afin de constituer un retour d'expérience sur les méthodes d'éradication de cette espèce. Le buddleja n'est pas présent sur ce secteur.

1. Secteur amont

1.1 Traitement manuel du Buddleja

L'ensemble des taches de buddleja répertorié sur ce secteur ont été traité. Les points 1B, 1C, 2, 3 et 4 ont été traités par arrachage manuel soit par arrachage à l'aide d'un treuil. Dans cette configuration, les parties aériennes ont été débrisées sur place et seul le système racinaire et les fleurs ont été évacués. Concernant le point 5 après vérification il s'agit en fait de salicaire (Lythrum salicaria).



Arrachage d'un plant de buddleja à l'aide du treuil





Jeunes plants arrachés manuellement

Le point 1 à été traité par dévitalisation du fait du diamètre important de la souche. Les parties aériennes ont été débrisées à l'exception des fleurs qui ont été évacuées.

La dévitalisation à été faite à l'ail. Le diamètre des souches ne permettant pas de d'atteindre le liber par-dessus, nous avons percé plusieurs trou en périphérie, placé les gousses et refermé avec du silicone.



Perçage, mise en place des gousses et rebouchage au silicone.



Evacuation des racines et des fleurs

1.2 Traitement manuel de l'amorphe

L'ensemble des points d'amorphe répertorié sur se secteur ont été traités.

Les points 6/9/10/11/12/18/20 et 22 ont été arraché manuellement ou à l'aide du treuil.

Les points 7/13/19/21 et 23 ont été dévitalisés à l'ail.

La méthodologie d'intervention et la même que celle vu précédemment pour le traitement du Buddleja.



Arrachage manuel de plants d'amorphe

1.3 Traitement manuel du Houblon japonais

L'ensemble des points de houblon répertorié sur ce secteur ont été traités.

Les points 8/14/15/16/ et 17 ont été arrachés manuellement et évacués.



Arrachage manuel d'un plant de houblon japonais.

2. Secteur aval

Sur ce secteur seul certains secteurs de houblon ont été traités. Ces secteurs ont été choisis en fonction de l'environnement dans lequel pousse le houblon pour avoir une représentation concrète de la méthodologie d'arrachage en fonction du biotope.

2.1 Zone herbacée

Le point n°47 a été choisi pour représenter l'arrachage du houblon dans des zones herbacées. Cet environnement est composé principalement d'armoise et de lambourde ne dépassant pas une hauteur maximum de 1.20 m.

Le substrat est limoneux et humide, rendant l'arrachage des racines aisé.

La surface de cette tache est de 100 m², totalement colonisée sur le centre.

Technique utilisée : Traitement du pied de berge dans un premier temps pour créer « une zone de dépôt ». Nous avons ensuite déroulé depuis le haut de berge en essayant de trier au maximum les racines pour conserver les espèces bienvenantes. Seules les racines de houblon ont été évacuées.

Temps passé pour traiter la zone 47 : 5 heures à 3 personnes.



Déroutage depuis le haut de berge



Boudin de houblon exempt de racines après déroulage



Plant de houblon et son système racinaire



Vue partielle du secteur après arrachage

Le point 49 (50 m²) avait la même configuration que le 47 hormis la présence de nombreuses plantules de houblon. La multiplication du nombre de pied entraine donc un surplus de temps pour traiter la zone.

Temps passé pour traiter la zone 49 : 3 heures à 3 personnes.



Présence de nombreuses plantules rendant le travail plus minutieux



Evacuation des racines récoltées

2.2 Zone à orties

Le point n°48 est représentatif de ces zones herbacées composées essentiellement d'orties. La hauteur atteint 1m50 à 2 m.

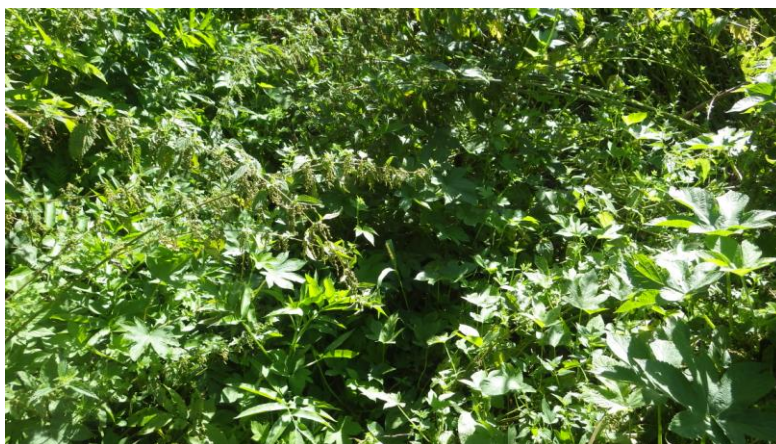
Le substrat est limoneux et humide, rendant l'arrachage des racines aisé.

La surface de cette tache est de 30 m².

Technique utilisé : Au pied des orties le sol est à nu, les pieds de houblon sont donc facilement identifiable. Il suffit alors de déraciner le plant et de remonter l'ensemble de la plante. Celle-ci étant relativement résistante on arrive à récupérer l'ensemble de la plante.

Afin de ne pas confondre les plants encore en terre des plants déjà arraché, il faut délimiter une zone vierge de houblon afin de servir de dépôt. Des gants et des vêtements couvrant l'ensemble du corps sont évidemment conseillé pour le traitement du houblon dans ce type de zone.

Temps passé pour traiter la zone 48 : 2 heures à 3 personnes.



Houblon colonisant la zone à orties

2.3 Zone à canniers

Les points n° 64 (10 m²) et 65 (5 + 2 m²) sont représentatif des zones où le houblon colonise les cannes de Provinces.

Le substrat est limoneux et humide, rendant l'arrachage des racines aisé.

Technique utilisé : Le principe d'arrachage est le même que celui vu précédemment dans les zones à orties. Il faut trouver le pied du plant au milieu des cannes et remonter l'ensemble du plant. Le sol sous les cannes est quasiment à nu, l'identification du houblon est donc aisé.

Sur le point 65 la présence de houblon commun a considérablement ralenti l'arrachage. Il est quasiment impossible de différencier les pieds, nous avons donc dû enlever l'ensemble lorsque les deux espèces sont entremêlées.



Colonisation des cannes par le houblon japonais

Temps passé pour traiter les zones 64 et 65 : 1.5 heures à 3 personnes.

2.4 Zones à phragmites

Le point n°30 (70 m²) a été choisi comme zone représentative de colonisation de phragmites par le houblon japonais. La hauteur de végétation atteint 1.5 m à 2 m.

Le substrat est limoneux et humide, rendant l'arrachage des racines aisé.

Technique utilisé : La hauteur et la densité des phragmites rendent l'identification des pied de houblon compliqué. Pour traiter ces zones tout en essayant de conserver au mieux le biotope, il faut rester au ras du sol, identifier un ou plusieurs pieds de houblon, arracher les racines et remonter l'ensemble des plants délicatement pour ne pas casser ou plier la végétation

Temps passé pour traiter la zone 30: 4 heures.3 personnes



Phragmites colonisées par le houblon



Zone après arrachage

2.5 Point n° 38b

Lors de la phase d'arrachage du point 38 nous avons trouvé 2 nouvelles zones de colonisation. Une juste derrière le point 38 (nous n'avons donc pas fait de nouveau point) et l'autre un peu plus dans les terres. Nous avons donc fait un nouveau point (38b). Sur cette zone le houblon colonise un tapis de plantes rampantes (vigne...) et l'arrachage manuel sur ce biotope semble très compliqué voir impossible. Un traitement par débroussaillage mécanique semble plus adapté.



Point n° 38b : débroussaillage conseillé

3. Essai de débroussaillage mécanique sur le point 26

La zone définie pour le débroussaillage mécanique à été coupé en deux parties :

La première zone (A environ 200 m²) à été débroussaillé à l'aide d'une débroussailleuse équipé d'une lame broyeuse.

La deuxième zone (B environ 250 m²) à été fauchée à environ 15 cm du sol par une débroussailleuse équipé d'un couteau à taillis.



Broyage avec couteau broyeur (zone A)



Fauchage avec couteau à taillis (zone B)

Afin de délimiter cette zone et de pouvoir suivre l'évolution du houblon dans le temps, nous avons jalonné l'ensemble du secteur.



Jalons sur la zone A

Temps passé pour traiter la zone 26: 2 heures à 3 personnes